

signifie simplement que les États-Unis se joignent aux autres pays, estimant qu'ils ont le devoir de le soutenir.

**Le président:** Je vous signale respectueusement qu'il me semble y avoir une grande différence entre «ne pas se désintéresser» et s'engager à soutenir sa propre monnaie. Il me semble que si les États-Unis veulent s'orienter dans le sens de cette situation multilatérale dont nous avons déjà parlé, peut-être qu'ils devront entre autres choses faire la concession de soutenir leur monnaie.

**M. Plumptre:** Les américains accepteraient cela comme une exigence fondamentale d'un nouveau système.

**Le président:** Merci. C'est le point que je voulais exposer.

**M. Plumptre:** Il y a un petit point du document que j'ai laissé de côté et sur lequel je voudrais revenir, si nous en avons le temps. Je voudrais faire des commentaires sur le caractère protectionniste de la politique agricole commune et du tarif douanier commun. Je pourrais le faire en quelques minutes, si vous le voulez, mais je ne veux pas prolonger la discussion inutilement.

**Le président:** Qu'en pense le Comité?

**Le sénateur Macnaughton:** Il faut accepter cette offre, certainement.

**Le président:** Oui. Voulez-vous le faire, s'il vous plaît, monsieur Plumptre?

**M. Plumptre:** Je vais simplement exposer les points suivants. Quand on va en Europe et qu'on se met à parler avec les représentants de la CEE, ils commencent, si je puis dire, par vous imposer un peu de lavage de cerveau. Ils vous diront que la politique agricole commune n'est pas vraiment si dommageable, et que le tarif douanier commun n'est pas si élevé.

Je veux simplement vous avertir de vous méfier de ce genre de lavage de cerveau. Premièrement, quant à la politique agricole commune, il est vrai que l'Europe importe encore des produits agricoles, et depuis dix ans ces importations augmentent graduellement, mais, bien sûr, pas du tout au rythme de la croissance économique des pays d'Europe. Donc, quand ils montrent avec fierté que leurs importations agricoles ont augmenté, n'allez pas croire, s'il vous plaît, que la politique agricole commune n'existe pas. Elle existe; c'est un système très complexe, très protectionniste, de soutien de l'agriculture. A cet égard, vous pouvez jeter un coup d'œil sur l'avant-dernier tableau de ma série, que j'ai mis là dans ce but. Ce tableau veut en fait montrer à quel point les pays européens sont encore agricoles. Je ne veux pas le repasser en détail, car vous aurez le temps de l'examiner, mais si vous regardez le deuxième chiffre de la deuxième colonne, vous verrez qu'en ce qui concerne le Canada, 7.7 p. 100 de la main-d'œuvre active travaillait dans l'agriculture en 1970, comparativement à 4.4 p. 100 aux États-Unis. Dans les pays européens, ce pourcentage est presque partout beaucoup plus élevé qu'aux États-Unis et au Canada. La plupart d'entre nous pensons que l'Europe est très industrialisée. En fait, elle est encore plus agricole que nous le sommes de ce côté-ci de l'Atlantique. Cela explique un peu l'écran protecteur que la politique agricole commune place devant l'agriculture de l'Europe.

Donc, ils vous signaleront certaines exportations, y compris certaines des nôtres, en vous disant: «Voyez, vos exportations de tel ou tel produit vont très bien», ce qui est rigoureusement vrai, mais bien d'autres exportations ne vont pas aussi bien.

Deuxièmement, il y a des décisions arbitraires de l'autre côté. Nous ne savons jamais ce qui arrivera à nos exportations. Troisièmement, par le niveau élevé de leurs prix de soutien, ils engendrent des surplus qu'ils déversent sur les tiers marchés, à notre détriment et au détriment des Américains et des Australiens, etc. Donc ne les laissez pas vous emberlificoter en les laissant dire que la politique agricole commune permet quand même des importations.

Ne les laissez pas vous emberlificoter aussi en les laissant dire que le tarif douanier européen est vraiment très bas. C'est pour cela que j'ai tiré du rapport Rey le tableau 7, au bas de la même page, afin de montrer qu'il est très complexe d'élaborer des moyennes tarifaires, pour des raisons que je n'expliquerai pas. Je vous recommande le numéro 3, des doubles colonnes, plutôt que les autres, mais ils sont tous très complexes.

Si vous regardez le groupe de droite du numéro 3, vous verrez que la CEE a un tarif extérieur, seulement sur les articles frappés d'un droit, qui est de 8 p. 100 en moyenne, tandis que celui des États-Unis est un peu plus élevé, 8.5 p. 100, et celui du Canada, de 14.1 p. cent. Nous sommes donc les vilains protectionnistes dans le tableau. Ils vous montrent qu'ils constituent un groupe très favorable aux importations, grâce à ce tarif extérieur peu élevé, tandis que nous, les Canadiens, sommes les méchants protectionnistes.

Voyons d'abord notre position. Ces moyennes concernent seulement les tarifs publics de la nation la plus favorisée. Elles excluent donc tous les tarifs préférentiels qui au Canada, dans certains domaines, sont très importants. A eux seuls, ils abaisseraient considérablement notre moyenne.

Elles ne tiennent pas compte du fait que dans bien des domaines, nous accordons des remises douanières, aux termes de la loi sur les douanes. Elles ne tiennent pas compte de l'accord sur l'automobile, ni des nombreux accords tarifaires spéciaux. Elles tiennent compte des tarifs de la nation la plus favorisée tels que publiés, mais non pas de tout le secteur franc de droits. Donc on nous fait passer pour beaucoup plus protectionnistes en matière de tarifs douaniers que nous ne le sommes en réalité.

Le deuxième point à remarquer, c'est qu'en ce qui concerne les barrières non tarifaires, nous sommes peut-être aussi irréprochables que n'importe quel autre pays. Lors d'une réunion qui s'est tenue hier même à l'Université Carleton, on m'a signalé que la CNUCED, ce groupe composé surtout de pays en voie de développement, a fait une liste des pays les plus irréprochables au point de vue des barrières non tarifaires, et le Canada était l'un des deux pays les plus irréprochables du monde en ce qui concerne le non-usage des barrières non tarifaires pour appuyer sa protection tarifaire.

Le troisième point que je veux exposer à ce sujet, c'est que le tarif douanier de l'Europe est peut-être de 8 p. 100 en moyenne, et ils vous diront que leurs barrières tarifaires sont assez égales. Ils vous feront remarquer qu'ils ne sont pas comme ces «méchants Américains» qui ont des tarifs de pointe très élevés, et l'une de leurs